



C.R.C.H.S. PAYS DE LA LOIRE

8, allée du Plateau Fleuri 49460 Montreuil-Juigné

Tél : 02.41.43.38.17 portable : 06 08 26 44 33

crchs-pl@orange.fr

<http://www.couriravsloire.fr>

**COMMISSION REGIONALE DES
COURSES HORS STADE
DES PAYS DE LA LOIRE**

Le 01/08/2009

**STAGE DE FORMATION
OFFICIEL REGIONAL HORS STADE**

La commission régionale des Courses Hors stade des Pays de la Loire organise un stage de formation puis un examen pour assurer la fonction d'Officiel Régional Hors Stade.

Les missions principales de l'officiel hors stade sont d'assurer :

- Le mesurage des épreuves hors stade
- L'arbitrage des épreuves hors stade
- Conseiller les organisateurs d'épreuves hors stade

Lieu : Centre « LE GUE BERNISSON » 102 rue de l'Estérel 72100 LE MANS Tél : 02 43 84 61 70

Date de la formation : 24 et 25 Octobre 2009

Horaires : Samedi 9h00 à 20h00

Réglementation, théorie et pratique de mesurage.

Constitution d'une base d'étalonnage et mesurage d'un petit circuit.

Dimanche 8h00 à 17h00

Exercices de mesurage, constitution d'un dossier de mesurage.

Rôle du juge arbitre

Date de l'examen : sera le samedi 28 Novembre 2009 au même endroit

Celui-ci se déroule sur une journée complète.

Questionnaire sur la réglementation et le rôle du juge arbitre.

Questionnaire sur le mesurage et exercices théoriques

Mesurage d'un circuit et élaboration d'un dossier. (Ce dossier sera à remettre dans les 15 jours qui suivent l'examen)

Pour être reçu à cet examen il est demandé d'obtenir une moyenne de 14/20 sur l'ensemble des épreuves (pas de note inférieure à 10).

Les stagiaires seront informés des résultats par courrier après avis de la commission nationale des C.H.S.

Coût de la formation : 100€

Cette somme est prise en compte la les commissions des courses hors stade (50% par le département et 50% par la région) lors de la réussite à l'examen. En cas d'échec, le chèque sera encaissé pour assurer les frais d'hébergement et de gestion du stage. (Il est possible au candidat de se représenter à une autre session en cas d'échec, le chèque de caution sera alors mis de côté en attendant les résultats du deuxième examen).

La fourniture du compteur Jones (environ 100€) pour assurer le mesurage sera assurée par les commissions hors stade.

Déroulement du stage : La formation se fera sur le site préciser ci-dessus. L'hébergement et les repas sont prévus.

Le stagiaire devra être équipé :

Un gilet fluo Une bicyclette (sur laquelle le mesureur aura une position stable) Une pompe à vélo Un kit de réparation pour pneus Vêtements de pluie	Une calculatrice Crayons papier et stylo Règle type double décimètre Un calepin Le règlement des courses hors stage
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le stagiaire aura également pris soin de lire complètement le règlement des courses hors stade et en saura les grandes lignes. (Le stage ne peut pas inclure l'apprentissage de la réglementation)

La formation assurée par :
Michel PROVOST
5 Rue du Four – Saillé 44350 GUERANDE
Tél : 02 40 42 29 71 GSM : 06 63 25 33 14
Email : michelprovost@club-internet.fr

N'hésitez pas à contacter Michel PROVOST pour toutes informations complémentaires

Inscription au stage de formation d'officiel hors stade

Je propose ma candidature à ce stage

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° licence

Club :

Email :

Signature du candidat :

Je verse un chèque de caution de 100€ à l'ordre de la CRCHS des Pays de la Loire qui me sera rendu si je suis reçu à cette formation.
Sinon le chèque sera encaissé pour couvrir les frais de stage .

Document à retourner au plus tôt à l'adresse de la CRCHS
Mr Gérard CLAIRE
8 allée du plateau fleuri
49460 MONTREUIL JUIGNE
Tél : 02 41 43 38 17 / 06 08 26 44 33
crchs-pl@orange.fr